

Le groupe de la planification à long terme compte des spécialistes dans les domaines suivants: examen des politiques, médecine, problèmes de santé liés au style de vie, sociologie médicale, indicateurs de l'état de santé, organisation des soins de santé, méthodes quantitatives et économie pharmaceutique.

**Le régime de subventions nationales à l'hygiène** a été institué en avril 1969 en vue de stimuler la recherche, les démonstrations de service et les activités de formation d'importance nationale visant à l'amélioration des services de santé. Les subventions au titre de ce régime peuvent être accordées aux provinces ou aux municipalités, ainsi qu'à tout organisme, association, corporation, institution ou particulier pour des activités dans le domaine de la santé. Jusqu'à maintenant, elles ont aidé surtout à la formation de chercheurs dans le domaine des soins de santé et à des projets de recherche reliés à l'analyse de la qualité des soins et de leur distribution.

En avril 1973, le régime de subventions nationales à l'hygiène a été élargi de façon à englober le régime de subventions à la recherche en hygiène publique, qui avait déjà accordé des subventions à la recherche portant sur la prévention des maladies, l'épidémiologie, la promotion de la santé et l'hygiène du milieu. On comptait que cette fusion permettrait d'uniformiser le mode d'élaboration des priorités et simplifierait certains problèmes administratifs. Les subventions sont administrées par la Direction des programmes de recherche de la Direction générale des programmes de santé.

**Services consultatifs et techniques.** Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social met ses services consultatifs et techniques à la disposition des organismes provinciaux, des universités et autres organisations en vue d'aider à l'élaboration des programmes de santé, au perfectionnement de la main-d'œuvre sanitaire et à la recherche en matière de santé. Des services consultatifs sont offerts par les diverses divisions administratives du ministère responsables des programmes fédéraux-provinciaux de soins de santé tels que l'assurance-hospitalisation, l'assurance-maladie et les régimes de subventions à l'hygiène dont l'objectif est le service, la démonstration, la recherche ou l'éducation; le programme d'usage non médical des drogues, les subventions à la planification familiale, les subventions nationales à l'hygiène (qui comprennent maintenant les subventions à la recherche en hygiène publique) et les subventions pour le perfectionnement de la main-d'œuvre sanitaire. Des conseillers s'occupent de la conception des installations sanitaires et de la plupart des domaines de l'hygiène communautaire, y compris l'hygiène mentale et l'éducation sanitaire. D'autres conseils d'ordre technique sont fournis dans le cadre de programmes relevant directement du ministère et concernant la protection de la santé: sûreté des aliments, médicaments et appareils médicaux, hygiène du milieu, Laboratoire de lutte contre la maladie et autres domaines spécialisés.

#### 5.1.4 La santé dans le monde

Le Canada apporte aide et coopération à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ainsi qu'aux autres organismes spécialisés des Nations Unies qui s'occupent plus ou moins directement de questions de santé. Chaque année, un certain nombre de personnes viennent au Canada pour faire un stage de formation sanitaire financé grâce à des bourses de perfectionnement de l'OMS et de l'OPAS.

Au cours de l'année, des experts canadiens en législation sanitaire, administration de la santé, hygiène du milieu, sciences infirmières et autres domaines connexes ont entrepris des travaux spéciaux à l'étranger en réponse aux demandes de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'Organisation panaméricaine de la Santé.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a aidé à la construction d'un dispensaire au Cameroun, l'un des trois éléments du Centre universitaire pour les sciences de la santé, nouveau centre de formation médicale et paramédicale qui se spécialise en médecine préventive et en hygiène publique. Les travaux ont été achevés à la fin de mai 1973 et le service est entré en activité en septembre 1973. L'ACDI a fourni des conseillers et du matériel canadiens pour un programme de formation en hygiène publique au Vietnam.

Conformément aux obligations du Canada dans le cadre du Règlement international sur la santé, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social s'occupe des mesures de quarantaine dans le cas des navires et des aéronefs arrivant au Canada et fournit hébergement et soins médicaux aux personnes qui arrivent au Canada et qui doivent être mises en quarantaine.